



Père américain d'enfants français voulant émigrer en france

Par **cbd**, le **04/04/2010 à 15:44**

Bonjour,
Je suis française, j'habite aux USA, mes enfants sont français et je veux retourner en France avec eux.
Le père de mes enfants est américain, il bénéficie d'une retraite conséquente qui lui permet d'assumer la charge des enfants en garde partagée. Peut-il obtenir une carte de séjour si nous ne sommes pas mariés?
Merci de votre aide,
Carole

Par **anais16**, le **17/04/2010 à 20:32**

Bonsoir,
s'il est parent d'enfant français, il a accès de plein droit au titre "parent d'enfant français", s'il prouve (par tout document) qu'il contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de ses enfants. Par contre, pour avoir un titre de séjour, il devra également résider de manière stable en France.
A voir auprès du consulat, pour obtenir le visa nécessaire et demander le titre de séjour dès son arrivée en France.